

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : septembre 2006

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(juillet 2006)**

Evolution par rapport à juin 2006 caractérisée par :

- Une baisse du niveau général des prix au Bénin, au Niger et au Togo ;
- Une stabilité du niveau des prix des produits alimentaires au Niger et une baisse en Côte d'Ivoire et au Togo ;
- Une baisse du niveau des prix des services de logement au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Niger ;
- Une baisse du niveau des prix des services de transports au Burkina, une hausse au Sénégal et une stabilité pour les autres pays.

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/OM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1^{er} janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA.

Au plan régional, le niveau général des prix au mois de juillet 2006 est ressorti en hausse de 0,1 % contre 0,7 % le mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,2 % en rapport, notamment, avec la hausse du niveau des prix des services de logement.

Par rapport à juillet 2005, le niveau des prix à la consommation a augmenté de 1,7 %. La progression du niveau des prix a concerné surtout les services de logement, de transport, de communication et d'enseignement. En glissement annuel, le niveau des prix des produits alimentaires a reculé de 1,4 %. Depuis 20 mois, le niveau des prix des produits alimentaires n'avaient pas connu de baisse. (cf tableau 2).

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	juil-05	avr-06	mai-06	juin-06	juil-06	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	133,5	137,6	138,9	137,8	135,5	-1,6	-1,5	1,5
BURKINA FASO	126,3	124,8	128,2	127,7	129,6	1,5	3,8	2,6
COTE D'IVOIRE	131,9	134,7	135,3	136,5	136,6	0,1	1,4	3,6
GUINEE – BISSAU	185,8	184,0	185,4	189,2	190,9	0,8	3,7	2,7
MALI	118,9	114,3	115,2	116,8	117,0	0,2	2,4	-1,6
NIGER	129,2	121,5	122,9	126,3	126,1	-0,2	3,8	-2,4
SENEGAL	112,8	113,3	112,2	112,8	114,2	1,2	0,8	1,2
TOGO	125,8	126,7	128,2	127,9	125,0	-2,3	-1,3	-0,6
Ensemble UEMOA	126,4	127,0	127,6	128,4	128,6	0,1	1,2	1,7

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondé - rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		juil-05	avr-06	mai-06	juin-06	juil-06	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,9	129,3	124,0	125,4	127,4	127,4	0,0	2,8	-1,4
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	129,3	126,9	127,0	128,4	128,8	0,3	1,5	-0,4
Articles d'habillement et chaussures	7,8	102,9	102,8	103,0	102,9	102,7	-0,2	-0,2	-0,3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	125,5	128,9	129,1	129,1	130,0	0,7	0,8	3,5
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2	112,0	111,5	111,3	111,3	111,4	0,1	-0,1	-0,5
Santé	3,5	119,8	122,5	122,4	122,5	122,5	0,0	-0,1	2,2
Transports	9,9	144,6	159,6	160,5	161,0	161,1	0,1	1,0	11,4
Communication	1,6	206,1	220,5	220,5	220,5	220,5	0,0	0,0	7,0
Loisirs et culture	4,4	105,2	106,0	106,0	106,1	106,0	-0,1	0,0	0,8
Enseignement	1,6	129,9	134,6	134,6	134,6	134,6	0,0	0,0	3,6
Restaurants et Hôtels	8,0	132,7	134,6	134,7	134,8	134,8	0,0	0,2	1,6
Biens et services divers	5,1	111,0	111,8	111,6	111,7	112,0	0,2	0,2	0,9
UEMOA	100,0	126,4	127,0	127,6	128,4	128,6	0,1	1,2	1,7

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

I. EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Le niveau général des prix à la consommation de l'Union, au mois de juillet 2006, est ressorti en hausse de 0,1 %. Cette augmentation s'explique essentiellement par celles des prix des services de logement et de biens & services divers. La hausse du niveau des prix des transports a été limitée à 0,1 %. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est stabilisé par rapport au mois précédent.

1.2 Par pays

Au Bénin, en juillet 2006, le niveau général des prix à la consommation a reculé de 1,6 % contre 0,9 % le mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a reculé de 0,7 %. L'inflation sous – jacente, a baissé de 0,2 % comme le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a diminué de 4,9 % et celui des produits énergétiques de 3,6 %. Selon la provenance des produits, la diminution du niveau des prix est due essentiellement à celle des prix des produits locaux qui est de 2,6 %.

Au Burkina, en juillet 2006, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 1,5 % contre une baisse 0,4 % le mois précédent. L'augmentation du niveau général des prix résulte de celles des prix des produits alimentaires non alcoolisés et des services de logement. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix, a progressé de 0,5 %. L'inflation sous – jacente s'est établi en hausse à 0,3 % comme le mois précédent. Selon la provenance, la hausse du niveau général des prix s'explique principalement par celle des prix des produits locaux qui est de 6,7 %.

En Côte d'Ivoire, en juillet 2006, le niveau général des prix à la consommation a progressé de 0,1 % contre 0,9 % le mois précédent et s'explique principalement par l'augmentation du niveau des prix des services de logement. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,3 %. L'inflation sous – jacente s'est établie en recul à 0,2 %. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une augmentation de 0,4 % et celui de l'énergie de 2,8 %. Selon la provenance, la hausse du niveau général des prix au cours de ce mois s'explique par celle des prix des produits locaux.

En Guinée – Bissau, en juillet 2006, le niveau général des prix a progressé de 0,8 % contre 2,0 % le mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 1,2 % à la faveur de la hausse du niveau des prix des services de logement. L'inflation sous – jacente, s'est établie en hausse à 0,2 %. Le niveau des prix des produits frais et de l'énergie a augmenté de 0,9 % et 5,3 %, respectivement. Selon la provenance, l'inflation au cours de mois s'explique par la hausse de prix des produits importés.

Au Mali, en juillet 2006, le niveau général des prix a progressé de 0,2 % contre 1,4 % le mois précédent. La hausse du niveau général des prix s'explique par celle des prix des boissons alcoolisées / tabacs et des services de santé. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,1 %. Le taux d'inflation sous – jacente s'est établi en hausse à 0,1 % comme le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a progressé de 0,4 % et celui de l'énergie de 0,2 %. Selon la provenance des produits, l'augmentation du niveau des prix s'explique par celles des produits locaux et importés.

Au Niger, en juillet 2006, le niveau général des prix a diminué de 0,2 % contre une hausse de 2,8 %, le mois précédent. Ce recul s'explique par celle des prix des articles d'habillement et à la faveur d'une stabilité des prix des produits alimentaires. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, a diminué de 0,3 %. L'inflation sous – jacente a reculé de 0,1 %. Les niveaux des prix des produits frais et de l'énergie ont diminué de 0,4 % et de 0,2 %, respectivement. Selon la provenance des produits, la baisse du niveau des prix au cours de ce mois s'explique essentiellement par celui des prix des produits locaux.

Au Sénégal, en juillet 2006, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 1,2 % contre 0,5 % le mois précédent. La hausse du niveau des prix s'explique par celle des prix des produits alimentaires, des services de logement et des transports. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires a augmenté de 0,2 %. L'inflation sous – jacente, s'est établi à 1,0 %. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 4,6 % et celui de l'énergie de 0,6 %. Selon la provenance, l'inflation du mois est due à la hausse des prix des produits locaux.

Au Togo, en juillet 2006, le niveau général des prix a diminué de 2,3 % contre 0,3 % le mois précédent. Cette baisse est le fait de celle du niveau des prix des produits alimentaires. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, a augmenté de 0,2 % en rapport avec la hausse des prix des services de logement. L'inflation sous – jacente, s'est établie en baisse à 0,2 %. Le niveau des prix des produits frais a baissé contre une hausse de celui des produits énergétiques. Selon la provenance, la baisse du niveau général des prix s'explique par celle des prix des produits locaux.

II. EVOLUTION ANNUELLE

Comparativement au mois de juillet 2005, le niveau général des prix a progressé de 1,7 %. Les types de consommation qui ont influencé le niveau général des prix sont les services de logement, de transports, de communication et d'enseignement. Le niveau des prix des produits alimentaires a diminué de 0,1 % au sein de l'Union mettant ainsi fin à une série de hausse de prix depuis vingt mois successifs. Le niveau des prix a reculé au Mali, au Niger et au Togo en glissement annuel.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi en hausse à 3,7 %, mais en diminution de 0,3 point de pourcentage par rapport au mois précédent. L'écart – type de la distribution des taux d'inflation moyens par État s'est établi à 1,3 contre 1,6 le mois précédent.

Par rapport à la norme communautaire fixée à 3,0 % maximum, le Sénégal et la Guinée – Bissau ont respecté le critère. Les autres pays ont enregistré un taux d'inflation compris entre 3,4 % (Côte d'Ivoire) et 5,5 % (Bénin). L'examen par type de consommation montre que le niveau des prix moyens continue d'augmenter pour les services des transports en rapport avec la hausse des produits énergétiques. Le niveau moyen des prix des produits alimentaires a enregistré une hausse de 4,2 % contre 5,1 % au mois précédent. (cf. tableaux 3 et 4).

III. EVOLUTION DES PRIX DE QUELQUES PRODUITS ALIMENTAIRES

Le niveau des prix des produits alimentaires a baissé dans la plupart des pays. Les baisses ont concerné les prix des légumes frais et des fruits. S'agissant des céréales, les diminutions des prix ont été contrastées. Au Burkina, au Mali et au Sénégal, par contre, le niveau des prix des produits alimentaires a augmenté à la faveur de la hausse des prix des légumes, des fruits et des poissons frais notamment au Sénégal. Selon la disponibilité des prix moyens des principaux produits, la situation au mois de juillet 2006 se présente comme suit par pays :

Au Burkina, la hausse des produits alimentaires est liée à celles des tomates fraîches et des oignons qui ont progressé de 43,4 % et de 25,6 %, respectivement. Le prix moyen du kilogramme de tomate s'est établi à 416 FCFA contre 290 FCFA le mois précédent. Quant aux oignons, le kilogramme est passé de 258 FCFA à 324 FCFA. Les prix moyens des céréales ont diminués à l'exception du maïs dont le prix a progressé de 0,7 % par rapport à juin 2006. S'agissant des viandes, l'évolution des prix moyens est contrastée. Alors que le prix du kilo de viande bœuf a reculé, celui du mouton a progressé de 12,8 % se situant à 1304 FCFA contre 961 FCFA pour le bœuf.

En Côte d'Ivoire, les prix de l'igname, de l'oignon, de l'orange et du piment ont augmenté de 13,2 %, 12,7 %, 12,0 % et 9,0 %, respectivement. Le prix du kilo de l'oignon est passé de 383 à 429

FCFA entre juin et juillet 2006. Celui de l'igname de 257 à 291 FCFA entre les deux. On notera la baisse du prix du kilo de tomate - cerise de plus de 25 % par rapport au mois précédent. Les prix des produits céréaliers ont diminué ainsi que ceux des poissons et des viandes. Le prix du kilo de viande de bœuf s'est établi à 1559 FCFA. Le prix du kilo du riz importé en vrac est de 238 FCFA en juillet 2006 contre 241 FCFA le mois précédent mais reste inférieur au prix du kilo du riz local en vrac qui s'est vendu à 303 FCFA en juillet 2006.

En Guinée – Bissau, le prix moyen du riz « brisure » importé a augmenté de 12,4 % passant de 258 FCFA le kilo à 290 FCFA. Le prix du riz local est resté inchangé par rapport au mois précédent à 250 FCFA le kilo. Le mérrou frais et l'orange local ont connu de hausse de prix de l'ordre de 13 %. Les prix des légumes frais ont augmenté pour la plupart. Le kilo de l'oignon importé est passé de 498 à 524 FCFA et celui du gombo frais est de passé de 688 à 750 FCFA.

Au Niger, le suivi du marché céréalier fait ressortir une hausse de 1,0 % du prix moyen du kilo de riz par rapport à juin 2006. En juillet, le prix du kilo de riz 318 FCFA. Les prix des autres céréales ont accusé une baisse parmi laquelle on peut noter celles du prix du maïs et sorgho. Les prix des sacs de 100 kg du maïs et du sorgho ont diminué respectivement de 4,4 % et 0,9 % entre juin et juillet 2006, passant en moyenne, respectivement, à 14 641 FCFA et 15 750 FCFA en juillet 2006 contre 15 313 FCFA et 15 888 FCFA un mois plus tôt.

Au Togo, par rapport au mois de juin 2006, le prix moyen de l'igname a augmenté de 13,4 % passant de 277 FCFA le kilo à 314 FCFA. Contrairement au riz importé en vrac dont le prix du kilo est de 336 FCFA en juin 2006 à 345 FCFA, le maïs et le mil ont enregistré une baisse de prix de 22,6 % et 10,8 %, respectivement. Entre juin et juillet 2006, le prix du kilo du maïs est passé de 164 FCFA à 127 FCFA. Au même moment celui du mil est passé de 251 FCFA à 224 FCFA. Le prix du kilo de la tomate fraîche a diminué de près de 50 % alors que le prix du kilo de la viande de bœuf est resté stable à 1400 FCFA.

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois

PAYS	Moyenne de la période août 2004 à juillet 2005 (1)	Moyenne de la période août 2005 à juillet 2006 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	128,1	135,2	5,5
BURKINA FASO	119,7	126,2	5,4
COTE D'IVOIRE	129,4	133,8	3,4
GUINEE - BISSAU	181,5	184,7	1,8
MALI	110,4	115,4	4,6
NIGER	119,3	124,3	4,2
SENEGAL	110,9	113,8	2,5
TOGO	119,5	125,0	4,6
UEMOA	122,2	126,8	3,7

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

Types de consommation	Moyenne de la période août 2004 à juillet 2005 (1)	Moyenne de la période août 2005 à juillet 2006 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	120,0	125,0	4,2
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	128,2	127,8	-0,3
Articles d'habillement et chaussures	104,1	103,0	-1,1
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	123,6	128,0	3,6
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	110,7	111,7	0,9
Santé	119,4	121,4	1,7
Transports	138,9	157,0	13,0
Communication	201,0	214,2	6,6
Loisirs et culture	106,4	105,7	-0,6
Enseignement	128,6	133,2	3,6
Restaurants et Hôtels	134,1	134,2	0,1
Biens et services divers	112,7	111,3	-1,3
UEMOA	122,2	126,8	3,7

Tableau 5 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine (mois de juillet 2006)

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Etat du produit								
produits frais	-6,3	5,1	0,4	0,9	0,4	-0,4	4,6	-10,7
produits énergétiques	-3,8	2,6	2,8	5,3	0,2	-0,2	0,6	1,2
produits autre que produits frais et énergie	0,1	0,3	-0,2	0,2	0,1	-0,1	0,5	-0,2
Origine du produit								
produits locaux	-2,3	2,1	0,2	-0,8	0,1	-0,3	1,4	-3,1
produits importés	-0,2	0,0	-0,5	2,9	0,5	0,1	0,5	-0,2

Tableau 6 : Prix moyens en juillet 2005 et 2006 de quelques céréales

Prix moyens	Bénin		Burkina		Côte d'Ivoire		Guinée - Bissau		Mali		Niger		Sénégal		Togo	
	juil-05	juil-06	juil-05	juil-06	juil-05	juil-06	juil-05	juil-06	juil-05	juil-06	juil-05	juil-06	juil-05	juil-06	juil-05	juil-06
Mil	nd	358	263	157	nd	nd	318	350	nd	nd	298	205	244	200	297	224
Mais	nd	337	244	146	nd	nd	nd	nd	nd	nd	288	181	183	169	284	127
Riz importé ou en vrac	nd	161	275	275	321	291	283	260	nd	nd	316	318	240	225	339	345

nd : non disponible ou non suivi par le pays

Graphiques

